

## FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2017-2018

(cocher la ou les cases correspondantes)

- Salsa débutants     Bachata débutants     Latin Lady Style     Latino chorégraphié enfants  
 Salsa inter     Bachata inter     Atelier chorégraphique     Latino chorégraphié débutants  
 Salsa avancés     Latino chorégraphié initiés

Je soussigné(e).....  
autorise mon enfant : (Nom-Prénom).....

Date de Naissance .....

Demeurant à.....  
.....

Email .....

Téléphone .....

Comment avez-vous connu Yemache ? .....

Demande à m'inscrire aux cours dispensés par Yem'Ache Céline et m'engage à m'acquitter du montant des cours (remplir la page 2).

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et garantis que je n'ai aucune contre indication médicale à la pratique de la danse (et à fournir un certificat médical pour les mineurs).

Pour rappel, toute année ou tout trimestre commencé est dû et ne sera remboursé sous aucun prétexte.


Châteauroux, le ..... / ..... / .....

**SIGNATURE** (parents ou représentant légal  
pour les mineurs)

# TARIFS 2017-2018



FOREAITS	TARIFS	Formule choisie
1 Cours Année	200€ tarif plein 130€ étudiant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2 Cours Année	300€ tarif plein 210€ étudiant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Full pass Année	400€ tarif plein 300€ étudiant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<b>Préventes débutants (jusqu'au 18/09), Elèves déjà adhérents, Couple : 10% de réduction sur les forfaits à l'année *</b>		
Carte de 10 cours	100€	<input type="checkbox"/>
Cours à l'unité	11€	<input type="checkbox"/>
Trimestre (1 cours) ( 2 cours)	85€ 125€	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Latino chorégraphié Enfants MLC	149€ (+adhésion MLC à prévoir)	<input type="checkbox"/>
Latino chorégraphié Adultes-Ados MLC	168€ (+adhésion MLC à prévoir)	<input type="checkbox"/>
<b>Pour les participants aux cours Latino chorégraphié, réduction de 15% sur les forfaits à l'année des autres cours *</b>		

 **OFFRE PARRAINAGE** : 20% de réduction pour toute personne amenée (sauf couple ou enfants) \*.

Mode de règlement choisi :

- Chèques (paiement en .... fois, 1er encaissement à l'inscription)       Espèces  
 Demande de facture

\* Offres non cumulables, la plus importante réduction sera prise en compte.

## **REGLEMENT INTERIEUR ECOLE YEMACHE**

Le règlement s'applique à toute personne participant aux diverses activités de l'école.

### **- CERTIFICAT MEDICAL/INSCRIPTION**

Toute personne peut s'inscrire à l'école à condition de ne pas être professeur de danses latines dans une autre structure ou école, ou en particulier.

La personne mineure devra faire compléter une autorisation par ses parents ou représentant légal. A ce titre, l'école ne saurait être tenue responsable des actes causés par et aux personnes mineures.

L'adhérent déclare par son inscription être apte médicalement à la pratique de la danse. La responsabilité de l'école ne peut être engagée en cas contraire. L'adhérent mineur, quant à lui, devra fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse.

Il sera donné un formulaire d'inscription en début d'année.

### **- PRESENTATION**

Aucune tenue vestimentaire n'est obligatoire du moment qu'elle reste décente. Il est conseillé d'avoir un tee-shirt de rechange pour ne pas transpirer dans sa chemise de travail ou dans un pull.

### **- HYGIENE**

Pour des raisons de savoir-vivre et de respect du partenaire, la danse étant une activité de contact, il est donc de bon ton d'être propre et de veiller à avoir une bonne hygiène corporelle (odeurs de transpiration, vêtements propres, etc....).

### **- COMPORTEMENT**

Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'école.

Dans l'école, nous privilégions la bonne humeur et la convivialité. Le cours de danse doit rester un moment de détente pour tous, en dehors de l'apprentissage d'une technique spécifique et pointue. Il est conseillé de laisser sa mauvaise humeur au vestiaire et de respecter ses partenaires, professeurs et l'école, tant dans son comportement que dans son langage.

Tout élève s'adonnant à décrire l'école sous un jour défavorable, ou promouvoir une autre école auprès des autres élèves dans le but de porter défaut à l'école Yemache (faire en sorte que les élèves quittent l'école) sera exclu sans remboursement.

Eviter les gestes déplacés ou équivoques.

### **- COURS :**

Les cours durent 1 heure.

Un maximum de régularité, pour une meilleure progression et par respect pour les autres, est vivement conseillé ainsi que de ponctualité.

Il est demandé de respecter le niveau qui lui correspond, et les conseils et avis du professeur afin de garder une qualité de cours et d'apprentissage. Le professeur se réserve le droit de corriger le niveau de l'élève choisi en fonction de ce qu'il estime être acquis afin de ne pas ralentir les cours.

L'école se réserve le droit d'annuler ou de modifier le planning des cours en cas d'absentéisme important.

Tout enregistrement magnétique, photographique ou vidéo est soumis à l'accord préalable du professeur de danse.

## **- ABSENCES**

Il n'y aura pas de remboursement suite à l'absence de l'élève.

En cas d'absence du professeur, le cours sera dans la mesure du possible remplacé mais ceci ne revêt pas de caractère obligatoire.

Les élèves du cours seront prévenus dès la connaissance de l'absence. L'éventuelle annulation d'un cours sera diffusée par mail, sur la page facebook ou par un affichage sur le lieu de cours, pour permettre à tous les élèves d'être au courant. Il appartient donc aux élèves de vérifier leur boîte mail et leur portable.

## **- REGLEMENT**

Le premier cours "nouvel élève" est un cours d'essai (dans chaque discipline), le deuxième cours est dû.

Les cours peuvent être réglés, pour l'année, soit en espèces (en une seule fois), soit par chèque :

- En un seul règlement : encaissement à l'inscription
- En 3 chèques : débit différé : encaissement le mois du règlement, janvier et avril
- En 5 chèques : débit différé : encaissement le mois du règlement, novembre, janvier, mars et mai.
- En 10 chèques : débit différé : encaissement tous les mois suivant l'inscription.

Tous les chèques devront être donnés le jour de l'inscription.

Les trimestres se règlent à l'inscription, début janvier et début avril.

Tout tarif à l'année choisi ou tout trimestre commencé est dû en totalité.

Les cartes de 10 cours sont valables l'année scolaire en cours, et ne peuvent servir en aucun cas pour les cours Latino chorégraphié (Adultes, Ados ou Enfants), l'atelier chorégraphique ou les stages. Elles sont nominatives, ni cessibles, ni remboursables.

Les cours à l'unité sont payables le jour même.

Sur demande, vous pourrez disposer d'une facture.

Dans le cas d'un règlement par chèque bancaire ou postal sans provision, l'adhérent s'engage à régler la somme en espèces.

## **- VACANCES**

L'école est fermée pendant les vacances solaires.

## **- VOLS ou PERTES**

L'école ne saurait être tenue responsable des vols ou pertes commis lors des cours de danse ou lors des manifestations qu'elle organise.

Le parking n'étant pas surveillé, l'école décline toute responsabilité en cas d'accident ou de détérioration.

## **- INFORMATIONS PERSONNELLES/DROIT A L'IMAGE**

En donnant votre mail, vous acceptez de recevoir des informations de la part de l'école.

En adhérant, vous permettez à l'école d'utiliser votre image afin de promouvoir et de communiquer sur les activités de l'école par le biais de photos, de vidéos, d'internet, de tracts, d'affiches, etc...

## **- RESPONSABILITES ET ASSURANCE**

Les participants déclarent par leur inscription disposer d'une assurance responsabilité civile.

La responsabilité de l'école ne peut être engagée pour tout préjudice matériel ou corporel causé ou subi par toute personne durant les cours ou les stages. Dans le cas contraire, l'école décline toute responsabilité en cas d'accident.

L'école a quant à elle souscrit une assurance responsabilité.

## **- RESPECT DU REGLEMENT**

Toute personne ne respectant pas le règlement sera exclue de l'école sans remboursement de ses cotisations.